



Rapport annuel

2024



Association Suisse pour l'Aide au Zanskar



Table des matières

1	Fonctionnement de l'association	4
1.1	Membres de l'association	4
1.2	Parrainages d'enfants et soutiens campus	5
1.3	Membres du Comité	6
1.4	Activités du Comité.....	6
1.5	Communication	7
1.6	Mission d'été.....	7
2	La Lamdon Model High School (LMHS)	9
2.1	Managing Committee (<i>ci-après</i> MC)	9
2.2	Nouveau Principal	9
2.3	Nouveaux enseignants et autres collaborateurs	9
2.4	Effectifs des élèves.....	10
2.5	Résultats scolaires	10
2.6	Examens de la classe 10.....	11
2.7	Le téléphone à l'école.....	11
2.8	L'internat	12
2.9	Nouveau laboratoire	14
2.10	Fonds d'excellence	15
3	États financiers.....	17
4	Projets pour 2025.....	23
4.1	Cotisations.....	23
4.2	Recherches de fonds.....	23
4.3	Internat : budget prévisionnel pour les frais de fonctionnement	23
4.4	Budget global AaZ-CH.....	24
4.5	Rénovation du Lower Staff Quarter.....	25
4.6	Équipement de la salle informatique	26

1. L'association



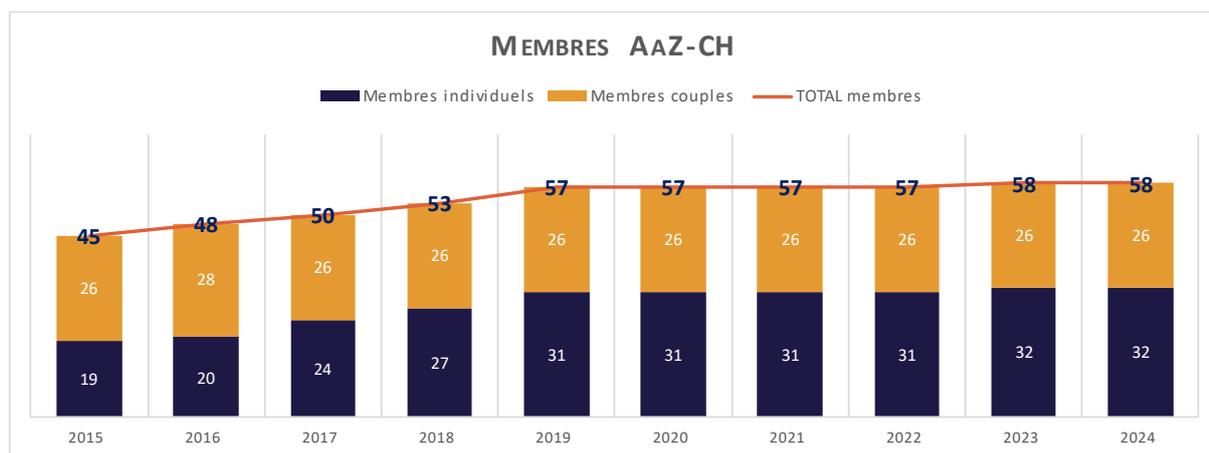


1 Fonctionnement de l'association

1.1 Membres de l'association

Au 31.12.2024, notre association comptait 32 membres individuels et 13 membres couples, soit un total de **58 personnes**. AaZ-CH représente ainsi environ 10% de l'ensemble des membres de toutes les associations AaZ qui rassemblent un total de 557 d'adhérents dans le monde.

On constate une situation stable depuis plusieurs années comme le montre le graphique ci-après.



Parmi nos membres, **39 personnes (67%) résident dans le canton de Genève** et, à l'exception de 2 personnes, le reste des membres se répartit entre les autres cantons de Suisse Romande et la France voisine.

Les 39 membres du Canton de Genève sont répartis dans **17 communes différentes** :

Commune	Nombre de membres
Anières	2
Chêne-Bougeries	3
Chêne-Bourg	1
Collonge-Bellerive	2
Confignon	2
Dardagny	1

Commune	Nombre de membres
Lancy	1
Plan-les-Ouates	2
Presinge	3
Puplinge	1
Thônex	5
Troinex	3

Commune	Nombre de membres
Vandoeuvres	2
Vernier	2
Versoix	1
Veyrier	3
Ville de Genève	5

1.2 Parrainages d'enfants et soutiens campus

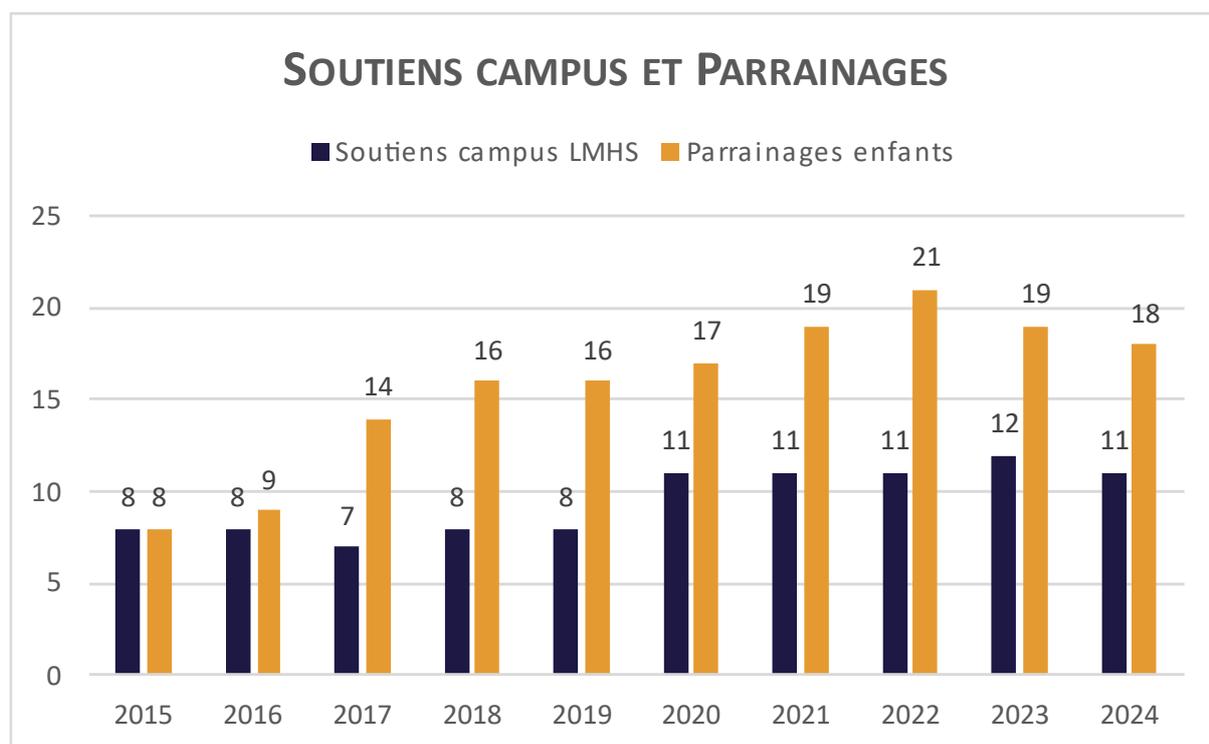
En 2024, **18 enfants** de la LMHS étaient parrainés par des membres de AaZ-CH, dont :

- 15 parrainages complets (400 CHF / an)
- 3 parrainages partiels (200 CHF / an)

De plus, 11 membres ont versé un soutien au campus LMHS (150 CHF / an).

Nous avons transmis à AaZ France un montant forfaitaire de **450 EUR** par enfant parrainé, soit un total de **8'000 EUR** (7'757 CHF). Ce montant a pu être assuré par l'ensemble des parrainages et soutiens campus, et complété par une partie des cotisations des membres.

On constate une légère diminution du nombre de sponsors, mais la proportion de parrainages complets est toujours augmentation et représente désormais plus de 80% du nombre total d'enfants parrainés par AaZ-CH. Quant au nombre de soutiens campus, celui-ci est à peu près stable comme le montre le graphique ci-dessous.



1.3 Membres du Comité

Les membres du Comité étant élus pour un mandat de deux ans, la composition de celui-ci est restée inchangée par rapport à 2023 :

- Jean-Pierre KELLER – Président (*Presinge*)
- Brigitte DJAJASASMITA – Secrétaire / Trésorière (*Thônex*)
- Peter KING – Membre (*Collonge-Bellerive*)
- Ferdinand LE COMTE – Membre (*Presinge*)

Quatre personnes est vraiment un minimum pour assurer le bon fonctionnement de notre association et nous sommes toujours à la recherche de personnes motivées pour s'investir et nous donner un coup de main. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre !

1.4 Activités du Comité

En 2024, le Comité s'est réuni **2 fois** pour mener à bien les activités de l'association.

AaZ-CH est membre du Conseil d'Administration (CA) d'AAZ France en tant que personne morale et dispose, à ce titre, d'une voix lorsque des prises de décisions sont soumises au vote. **3 réunions** se sont tenues au cours de l'année 2024 en présentiel ou en ligne (Zoom) auxquelles le Président et/ou la Secrétaire d'AaZ-CH ont participé.

AaZ-CH était officiellement représentée par son Président, Jean-Pierre Keller, lors de l'AG d'AAZ France qui s'est déroulée le **5 mai** à Saint-Jorioz (Haute-Savoie). Brigitte Djajasasmita ainsi qu'un autre membre d'AaZ-CH avaient également fait le déplacement à cette occasion.

Comme chaque année, l'activité principale du Comité d'AaZ-CH consiste à organiser une **campagne de recherche de fonds** auprès des collectivités publiques et des fondations privées afin de récolter les montants que nous nous sommes engagés à verser à AAZ France pour soutenir les projets de la LMHS.

En 2024, 14 dossiers ont été soumis pour des demandes de subvention et AaZ-CH a récolté un total de **28'024 CHF**, soit :

- 13'500 CHF de la part des communes genevoises
- 8'000 CHF des fondations
- 6'524 CHF dons de particuliers



Réunion du CA avec des représentants d'AAZ France, Italie et Suisse

1.5 Communication

AaZ-CH diffuse régulièrement des informations sur ses activités auprès de ses membres ainsi qu'aux donateurs par l'intermédiaire de son site Internet et la publication d'une newsletter semestrielle. En 2024, la newsletter d'AaZ-CH est parue en juillet (no. 11) et en octobre (no. 12).

Fin 2024, AaZ-CH a décidé d'adapter le format de sa communication et le document PDF s'est mué en newsletter en ligne, plus adaptée à l'envoi électronique. La rédaction des textes se fait désormais en collaboration avec AAZ France. Ces changements ont permis une réduction des coûts d'impression et d'affranchissement postal.

Le site Internet est aussi régulièrement mis à jour avec informations et des photos.

1.6 Mission d'été

Comme chaque année, AaZ France a envoyé 2 personnes au Zanskar pendant 7 semaines pour la mission d'été. Les objectifs récurrents de cette mission annuelle sont :

- Le contrôle de la comptabilité générale et des livres de comptes
- Le pointage des listes d'élèves par classe pour confirmer leur présence
- La réalisation des photographies de chaque élève et de tout le personnel de l'école
- La supervision des travaux en cours sur le campus
- L'identification, en coordination avec le MC des priorités pour l'année à venir

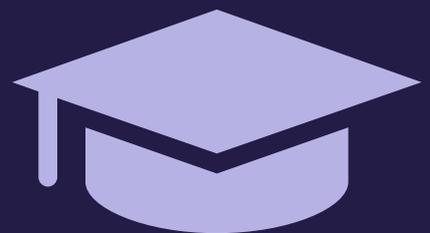
De plus, en 2024, les points suivant ont été traités en collaboration avec le MC :

- Modification des règles d'admission à l'école pour faire face à la baisse des effectifs (voir § 2.4).
- Adaptation de la grille de salaires des professeurs et employés afin de se rapprocher des barèmes de l'enseignement public.
- Décision d'ouvrir le Multipurpose Hall en fin de journée pour permettre aux élèves de la deuxième tournée de bus de mettre à profit ce temps d'attente pour faire leurs devoirs.



Dans le bus scolaire

2. La LMHS



2 La Lamdon Model High School (LMHS)

2.1 Managing Committee (*ci-après MC*)

Nommé à la fin de l'été 2022, l'équipe du MC trouvé son rythme de croisière pendant sa deuxième année de fonctionnement et travaille avec conviction. La collaboration avec les représentants d'AAZ est efficace et un climat de confiance s'est établi. Les échanges se font dans la cordialité et les propositions sont toujours constructives.

Il est regrettable qu'il faille déjà envisager la relève de cette équipe lors de l'été 2025.

2.2 Nouveau Principal

Entré en fonction en mars 2024, Lobsang Youtan est un jeune moine bouddhiste d'une trentaine d'années, dynamique et ouvert d'esprit. Formé dans une école gouvernementale, il incarne un mélange d'autorité naturelle et de modernité, ce qui lui permet de s'imposer même face aux professeurs les plus expérimentés, en partie grâce à son statut de moine.

Lobsang s'implique activement dans tous les aspects de la vie scolaire et cherche constamment à améliorer la gestion de l'établissement. Parmi ses nombreuses propositions, il a soutenu l'idée d'introduire des études du soir pour les élèves en attendant le ramassage scolaire, optimisant ainsi leur temps. De plus, il a intégré deux jours de célébration des fêtes musulmanes dans le calendrier scolaire, témoignant de son ouverture et de sa sensibilité à la diversité culturelle.

2.3 Nouveaux enseignants et autres collaborateurs

Six nouveaux professeurs ont rejoint staff en 2024 :

- Stanzin Kaldan, professeur senior d'anglais
- Padma Youdon, professeur junior de sciences
- Lobzang Diskit, professeur junior d'anglais
- Sonam Chuzin, professeur junior de mathématiques
- Stanzin Daskong, professeur d'informatique (IT)
- Lobzang Tsepel, professeur d'éducation physique (EP)

Deux nouveaux cuisiniers ont également rejoint la LMHS, pour l'internat et le repas de midi pour les élèves et les enseignants.



Lobsang Youtan, Principal



Lobsang Tsepel, Prof. EP



Stanzin Daskong Professeur. IT

2.4 Effectifs des élèves

En 2024, la LMHS a accueilli **294 élèves** (149 filles, 144 garçons et 1 non communiqué), dont 18 étaient parrainés par des membres de AaZ-CH. Les effectifs sont donc revenus au niveau d'avant la pandémie (nous avions plus de 330 élèves en 2022). Toutes les écoles de la vallée du Zanskar, gouvernementales ou privées constate cette baisse des effectifs et avancent les mêmes raisons :

- Les familles font moins d'enfants (norme actuelle de 2 ou 3 enfants par famille).
- Une pression s'exerce sur les habitants des villages éloignés pour maintenir les enfants à l'école communale afin d'éviter sa fermeture.

À cela s'ajoute d'autres points spécifiques à la LMHS :

- Un service de ramassage scolaire de faible qualité
- Le faible nombre de places à l'internat. Lorsque les deux parents travaillent, ils souhaitent une solution pour l'accompagnement de leurs enfants dans leurs études.
- Le montant des frais pour les doubles admissions (deuxième enfant de la même famille) et les demandes de triples admissions.

2.5 Résultats scolaires

L'année scolaire s'est terminée mi-décembre 2024 par une session d'examens pour l'ensemble des classes (hormis les classes maternelles). Voici les résultats qui nous ont été communiqués.

	Nbr d'élèves	Grade A	Grade B	Grade C	Grade D	Grade F
LKG	17	10	4	3	0	0
UKG	27	17	2	6	0	1
Class I	30	9	18	3	0	0
Class II	30	7	9	14	0	0
Class III	36	9	12	9	1	0
Class IV	29	8	6	14	1	0
Class V	28	11	7	8	2	0
Class VI	23	3	10	10	0	0
Class VII	19	1	8	10	0	0
Class VIII *	18	1	8	9	0	0
Class IX	16	4	4	7	1	0
Class X *	21	Examens en février-mars 2025 / En attente des résultats				

(*) Les examens des classes 8 et 10 sont corrigés par des professeurs externes à la LMHS



Cérémonie de remise des prix à la fin de l'année scolaire (décembre 2024)

2.6 Examens de la classe 10

Depuis 2 ans, les élèves de la classe 10 passent leurs examens au printemps suivant. Des cours de soutien ont été mis en place par l'école pour assister les élèves dans leurs révisions pendant la période de congés d'hiver.

L'examen qui s'est déroulé en avril et mai 2024 a été particulièrement sélectif au dire des enseignants. Sur les 27 élèves de la classe 10 qui se sont présentés, 20 élèves ont été admis. Les 7 élèves recalés ont pu repasser les épreuves où ils ont échoué en septembre à Kargil.

La LMHS est dans la moyenne des résultats du Zanskar mais le MC souhaite que le niveau soit meilleur. Après une réunion d'analyse avec les enseignants, il en ressort que les professeurs de la section senior se plaignent du mauvais niveau sur les apprentissages de base. Le temps entre les cours de soutien (janvier, février) et les examens (avril, mai) est également jugé trop long car les élèves ont peu d'autonomie de travail.

En 2025, les examens de la classe 10 ont été avancés et se déroulent au moment où nous rédigeons ce rapport (mars). Espérons que ce changement permettra au plus grand nombre de réussir les épreuves du premier coup.

2.7 Le téléphone à l'école

Les professeurs se plaignent de voir les téléphones portables perturber la concentration des élèves pendant les cours et entraver la mise en œuvre des programmes d'études et activités para scolaires. Le MC a proposé la mise en place d'un système d'amende si un élève est surpris avec un téléphone à l'école. Le montant est doublé en cas de récidive : 1'000 INR (environ 10 CHF) la première fois, 2'000 INR, la deuxième fois et ainsi de suite.



Session d'examen de fin d'année en plein air (novembre 2024)

2.8 L'internat

L'internat n'était pas complet au début de l'été, le MC restant prudent quant à l'admission de nouveaux pensionnaires. Il restait six places vacantes : deux du côté des garçons et quatre du côté des filles. AAZ a proposé des candidats pour combler ces places, et quatre nouveaux pensionnaires ont ainsi rejoint l'internat avant la fin de l'année scolaire. Nous avons dit au MC qu'il est dommage que l'internat ne soit pas à pleine capacité, surtout en sachant que la demande est forte et espérons qu'ils feront plus d'effort pour le suivi des dossiers de demandes d'admission.

Les locaux sont en bon état : propres, bien entretenus, et les pensionnaires semblent heureux d'y vivre. Des placards ventilés ont été installés à l'entrée pour ranger chaussures et couvertures. Certains projets, comme la construction de toilettes supplémentaires, ont pris du retard à cause du stockage de matériaux destinés au chantier du Multipurpose Hall sur l'espace prévu pour les toilettes et nous espérons qu'ils pourront être réalisés en 2025.

Nous avons pu faire un tour du bâtiment avec Douchan, l'architecte qui l'a conçu. Il a constaté que l'ensemble était bien conservé, avec seulement quelques petits travaux à prévoir pour assurer sa durabilité.

Quelques ajustements dans la cuisine sont aussi prévus. Les plans de travail et l'évier sont actuellement trop hauts et trop larges pour la gouvernante et la cuisinière. Il est donc nécessaire d'abaisser les plans et de réinstaller les plaques de marbre. Le tuyau d'arrivée d'eau, qui descend du toit, n'est pas isolé, un détail qui n'avait pas été anticipé lors de la construction du bâtiment.



Vue générale de l'internat et le bâtiment des douches (été 2024)



Kunzang Dolam, la nouvelle **cuisinière**, originaire de Tahan a pris ses fonctions en mars. Elle s'est installée avec sa famille dans le quartier réservé au personnel et a déjà fait bonne impression. Pleine d'énergie et souriante, elle a rapidement conquis les enfants avec ses plats. Désormais, les pensionnaires prennent aussi leur repas de midi à l'internat. Le MC estime que ces enfants ont besoin d'une alimentation adaptée à leurs besoins particuliers, et cette mesure vise à y répondre.

Stanzin Wangjor, la **gouvernante**, reste la même que l'an dernier, mais son engagement est plus visible. Elle est plus présente et investie dans la vie quotidienne de l'internat, ce qui contribue à créer une ambiance agréable et bien organisée. Sa présence est appréciée des enfants.

Par ailleurs, **Thinley**, qui assumait déjà un rôle important à l'internat, a été officiellement nommé **superviseur**. Ce poste s'ajoute à ses autres tâches sur le campus, et il sera désormais rémunéré pour les heures supplémentaires qu'il consacre à l'internat. Cette part de son salaire sera financée par le budget de l'internat (entièrement financé par AaZ-CH).

La serre a fourni ses premiers légumes aux élèves de l'internat. C'est **Kunskit** (membre du no teaching staff) qui a fait les premières plantations. La chaleur au sein de la serre est vraiment impressionnante et va permettre la production de légumes frais pendant les inter-saisons.

Une cérémonie d'inauguration officielle a été organisée en présence de **Donatella Crosta**, présidente d'AaZ Onlus (Italie) qui a eu l'honneur de couper le ruban. Rappelons que c'est une association italienne, **Nadir**, qui a pris en charge le financement de la construction de la serre.

Les clés de ce **Kitchen Garden** ont ensuite été remises à **Stanzin Wangjor**, la gouvernante de l'internat.



Inauguration de la serre (Kitchen Garden)



Kunzang Dolam



Stanzin Wangjor



Kunzang Dolam, Stanzin Wangjor et Thinley

2.9 Nouveau laboratoire

Cinq bénévoles italiens avaient été sollicités pour réaliser l'intégralité du câblage électrique du bâtiment cet été. Parmi eux, un professionnel chevronné devait superviser cette partie du chantier. Malheureusement, un problème de santé a empêché ce dernier de faire le déplacement. Cela a laissé les quatre autres volontaires qui, malgré leur motivation, n'avaient pas l'expertise nécessaire pour mener à bien cette mission technique.

Face à cette situation inattendue, Hervé Choupot (membre d'AAZ France) a pris les choses en main et s'est attelé à la tâche avec brio. Grâce à son expertise et son engagement, **la LMHS bénéficie aujourd'hui probablement de l'une des installations électriques les plus abouties de toute la région du Zanskar !**

Donatella (Présidente d'AAZ Onlus, Italie), également présente sur le chantier tout l'été, a joué un rôle clé en supervisant les étapes finales des travaux. En raison des limitations d'approvisionnement locales, une partie du matériel a dû être commandé à Leh afin de pouvoir terminer le chantier dans les délais.

Les dernières finitions ont été finalisées en ce début d'automne, et le bâtiment est maintenant prêt pour accueillir les élèves dès la prochaine rentrée en mars prochain. Pour que les étudiants profitent pleinement de ce nouvel espace, nous avons suggéré au Principal d'adapter les séquences d'enseignement : une durée plus longue que les 40 minutes habituelles permettrait d'exploiter au mieux ces nouvelles installations et de maximiser l'impact des travaux pratiques dans l'apprentissage des sciences.

Images du chantier du nouveau laboratoire (été 2024)



2.10 Fonds d'excellence

L'an dernier nous vous présentions le projet de Fonds d'Excellence, créé pour soutenir les études de **Stanzin Norzom**, une élève particulièrement brillante de la LMHS. Dès le 13 mai 2024, Norzom intégrait la **Him Academy Public School** sans attendre les résultats des examens de classe X qui n'ont été connus que le 13 juin 2024. Elle a d'ailleurs été brillamment reçue à son examen de classe X avec **le meilleur résultat du Zanskar** soit 431 points sur un maximum de 500.

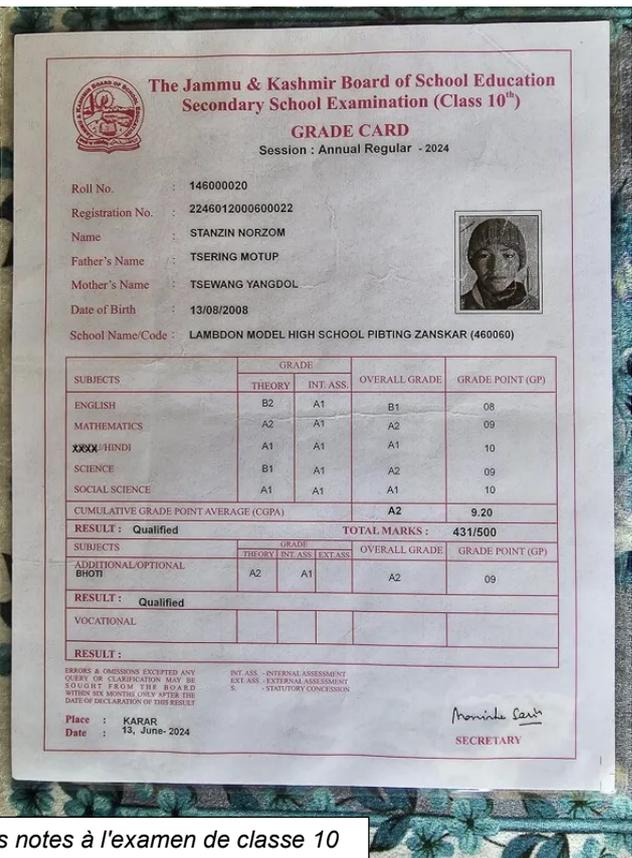
Revenue au pour 15 jours Zanskar à l'occasion des vacances d'été, Norzom a souhaité rester à Padum pour continuer à étudier, ce qui s'avérait impossible dans son village de Ralaking. Elle est apparue très contente de son intégration dans cette école et déterminée à travailler dur pour réussir sa première année d'étude, nullement perturbée par son nouvel environnement scolaire.

Son projet de faire médecine a bien mûri. Après la classe XII, elle souhaite aller au collège pour 3 ans dans la même institution. Ensuite elle ira 2 ou 3 ans à l'université pour obtenir son diplôme de médecin. Elle souhaite s'orienter vers l'oncologie et pense acquérir de l'expérience dans un hôpital hors du Zanskar.

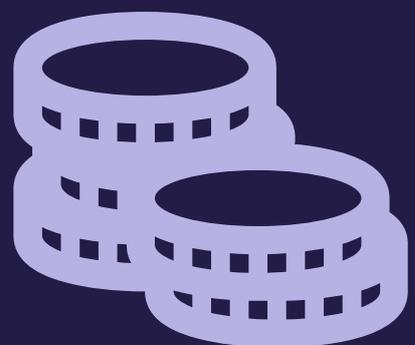
AaZ-CH s'est engagé à contribuer à ce projet à hauteur de 1'000 EUR par an (minimum).



Stanzin Norzom en juillet 2024 et ses notes à l'examen de classe 10



3. Etats financiers



3 États financiers

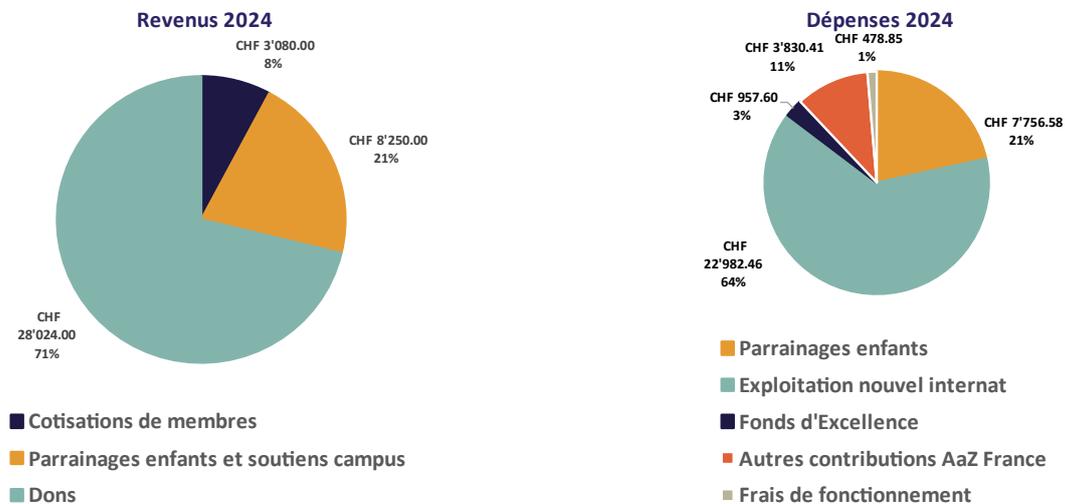
Au 31.12.2024, la **fortune** de l'association se montait à **35'461.01CHF** sur le compte de la BCGe, dont **29'600 CHF** de passifs transitoires (produits reçus d'avance et charges à payer). La réserve disponible se monte donc à **5'861 CHF**.

Les **revenus** ont été conformes au budget prévisionnel, soit un total de **39'354 CHF**.

Quant aux **dépenses**, nous avons versé à AAZ France les montants que nous avons prévus au budget. La légère différence (**35'527 CHF** versés contre 37'100 CHF prévus) s'explique par le fait qu'il a été décidé de verser à AAZ France des montants en EUR. Le taux de change CHF/EUR actuel joue donc en notre faveur.

Enfin, nous continuons à maintenir nos frais administratifs le plus bas possible. Avec un total de **478.85 CHF**, ceux-ci représentent 1% de nos dépenses annuelles.

AaZ-CH s'assure ainsi que la quasi-totalité de vos contributions, qu'il s'agisse de dons, de cotisations, de soutiens campus ou de parrainages, sont utilisés directement sur le terrain au profit des enfants de la LMHS.



Le Zanskar sous la neige (janvier 2024)

Comptes d'exploitation 2024

	Charges		Produits	
Cotisation, parrainages et dons				
Cotisations de membres			CHF	3'080.00
Soutiens campus LMHS			CHF	1'650.00
Parrainages enfants			CHF	6'600.00
Dons			CHF	28'024.00
Transferts à AaZ France / LMHS				
Parrainages enfants	CHF	7'756.58		
Frais de fonctionnement internat	CHF	22'982.46		
Fonds d'Excellence	CHF	957.60		
Autres projets	CHF	3'830.41		
Frais de fonctionnement				
Hébergement site web	CHF	207.45		
Frais d'impression	CHF	102.00		
Frais de poste (timbres)	CHF	60.00		
Fournitures de bureau	CHF	9.95		
Frais bancaires	CHF	99.45		
Frais divers	CHF	-		
Totaux	CHF	36'005.90	CHF	39'354.00
Résultat de l'exercice	CHF	3'348.10		
Solde pour balance	CHF	39'354.00	CHF	39'354.00



Étude du soir



Fortune au 31.12.2024

Banque Cantonale de Genève (BCGe)	CHF	35'461.01
Actifs transitoires		
Charges payées d'avance	CHF	-
Produits à recevoir	CHF	-
Total des actifs transitoires	CHF	-
Passifs transitoires		
Produits reçus d'avance	CHF	7'200.00
Charges à payer	CHF	22'400.00
Total des passifs transitoires	CHF	29'600.00
Réserve disponible	CHF	5'861.01

Bilan au 31.12.2024

	2024	2023	2022
ACTIFS			
Banque Cantonale de Genève (BCGe)	35'461.01 CHF	33'552.91 CHF	38'879.06 CHF
Actifs transitoires			
Charges payées d'avance	- CHF	- CHF	- CHF
Produits à recevoir	- CHF	- CHF	- CHF
Total des actifs transitoires	- CHF	- CHF	- CHF
TOTAL ACTIFS	35'461.01 CHF	33'552.91 CHF	38'879.06 CHF
PASSIFS			
Passifs transitoires			
Produits reçus d'avance	7'200.00 CHF	8'640.00 CHF	10'060.00 CHF
Charges à payer	22'400.00 CHF	22'400.00 CHF	25'000.00 CHF
Total des passifs transitoires	29'600.00 CHF	31'040.00 CHF	35'060.00 CHF
Réserve disponible	5'861.01 CHF	2'512.91 CHF	3'819.06 CHF
TOTAL PASSIFS	35'461.01 CHF	33'552.91 CHF	38'879.06 CHF

Comptes Pertes et Profits 2024

	Réalisé 2024	Budget 2024	Réalisé 2023
REVENUS			
Cotisations, soutiens et parrainages (membres)			
Cotisations de membres	CHF 3'080.00	CHF 3'090.00	CHF 2'930.00
Soutiens campus LMHS	CHF 1'650.00	CHF 1'650.00	CHF 1'800.00
Parrainages enfants	CHF 6'600.00	CHF 6'600.00	CHF 6'600.00
Sous-total cotisations, soutiens et parrainages	CHF 11'330.00	CHF 11'340.00	CHF 11'330.00
Dons			
Dons de collectivités	CHF 13'500.00	CHF 14'000.00	CHF 23'200.00
Dons de fondations	CHF 8'000.00	CHF 10'000.00	CHF 8'000.00
Dons de particuliers	CHF 6'524.00	CHF 4'000.00	CHF 4'450.00
Sous-total dons	CHF 28'024.00	CHF 28'000.00	CHF 35'650.00
TOTAL REVENUS	CHF 39'354.00	CHF 39'340.00	CHF 46'980.00
DEPENSES			
Transferts à AaZ France			
Parrainages enfants	CHF 7'756.58	CHF 8'100.00	CHF 8'000.00
Frais de fonctionnement internat	CHF 22'982.46	CHF 24'000.00	CHF 25'000.00
Fonds d'Excellence	CHF 957.60	CHF 1'000.00	CHF -
Autres contributions	CHF 3'830.41	CHF 4'000.00	CHF 17'243.65
Sous-total Transferts à AaZ France	CHF 35'527.05	CHF 37'100.00	CHF 50'243.65
Frais de fonctionnement			
Hébergement site web	CHF 207.45	CHF 250.00	CHF 207.45
Frais bancaires	CHF 99.45	CHF 100.00	CHF 109.10
Frais de poste (timbres)	CHF 60.00	CHF 150.00	CHF 90.00
Fournitures de bureau	CHF 9.95	CHF 100.00	CHF 9.95
Frais d'impression	CHF 102.00	CHF 400.00	CHF 226.00
Sous-total frais de fonctionnement	CHF 478.85	CHF 1'000.00	CHF 642.50
TOTAL DEPENSES	CHF 36'005.90	CHF 38'100.00	CHF 50'886.15
Résultat de l'exercice	CHF 3'348.10	CHF 1'240.00	CHF -3'906.15





Association Suisse pour l'Aide au Zanskar
Rapport du vérificateur des comptes

Je soussigné Monsieur Memet KORKMAZ (Fiduciaire Lèjolin SA) ai procédé à la vérification des comptes de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH).

J'ai constaté que l'état de fortune de l'association se montait, en date du 31 décembre 2024, à **CHF 35'461.01**, placée sur le compte no. 5042.02.08 auprès de la Banque Cantonale de Genève. Sur ce montant, **CHF 29'600.-** représentent des engagements, soit **CHF 22'400.-** de charges à payer à AaZ France et **CHF 7'200.-** de produits reçus d'avance (cotisations et parrainages), ce qui laisse une fortune propre de **CHF 5'861.01**.

L'exercice 2023 se solde par un bénéfice de **CHF 3'348.10**.

J'ai contrôlé les entrées et sorties et constaté que l'ensemble des écritures était comptabilisé de manière correcte.

À ma connaissance, AaZ-CH est exempte de tout engagement financier. Je confirme le bien fondé du bilan qui vous a été présenté et vous prie de donner entière décharge au Comité d'AaZ-CH.

FIDUCIAIRE LÉJOLIN SA
RUE DES BAINS 43
1205 GENÈVE

Memet KORKMAZ

Fiduciaire Lèjolin SA
Rue des Bains 43
1205 Genève

Genève, le 26/02/2025

4. Perspectives 2025





4 Projets pour 2025

4.1 Cotisations

Malgré une hausse certaine du coût de la vie, tant en Suisse qu'au Zanskar, nous avons décidé de ne pas répercuter celle-ci sur nos membres pour le moment. Les cotisations des membres d'AaZ-CH demeurent donc inchangées pour cette année (simple : 60 CHF / couple : 90 CHF) ainsi que les soutiens campus (150 CHF) et les parrainages enfants (complet : 400 CHF / partiel : 200 CHF).

4.2 Recherches de fonds

Comme chaque année, AaZ-CH va relancer une nouvelle **campagne de recherche de fonds** auprès des collectivités genevoises et des fondations. Rappelons que ces subventions représentent plus de 75% des revenus de l'association et sont indispensables pour le financement de nos activités.

4.3 Internat : budget prévisionnel pour les frais de fonctionnement

Un budget annuel de **CHF 18'500 CHF** permet en effet de couvrir tous les **frais de fonctionnement** (nourriture et frais de blanchissage des enfants, salaires du personnel dédié et entretien des locaux) pour une année et pour **24 enfants**.

De plus, certains investissements sont nécessaires d'une part pour la mise en conformité du bâtiment avec les nouvelles normes de sécurité (équipement incendie, sorties de secours et infirmerie) ainsi que pour l'amélioration de la cuisine (abaissement de la hauteur du plan de travail).

Ces **investissements** sont estimés à environ **8'500 CHF**, ce qui porte le budget global pour l'année 2025 à un **total de 27'000 CHF**.

Budget 2025	Budget 2025 (CHF)
Coûts opérationnels	
Nourriture	8'000 CHF
Salaires (<i>gouvernante, cuisinière, étude surveillée</i>)	8'000 CHF
Fournitures (<i>cahiers, uniformes, jeux, ...</i>)	800 CHF
Autres frais de fonctionnement (<i>gaz, transport, ...</i>)	1'700 CHF
Total des coûts opérationnels	18'500 CHF
Investissements	
Equipment incendie et sorties de secours	3'000 CHF
Rénovation de la cuisine	2'500 CHF
Infirmerie	2'500 CHF
Jeux et divertissements pour les enfants	500 CHF
Total des investissements	8'500 CHF
TOTAL	CHF 27'000.00

4.4 Budget prévisionnel d'AaZ-CH

Le budget prévisionnel pour 2025 est dans la continuité de ceux des années précédentes.

Du côté des revenus, les montants prévus pour les cotisations, soutiens campus et parrainages enfants reflètent la situation actuelle de nos membres car, année après année, nous constatons qu'il devient de plus en plus difficile de recruter de nouvelles personnes au sein de l'association et nous n'anticipons donc pas d'augmentation de nos revenus auprès de particuliers.

Cette année, 3 nouveaux sponsors se sont déclarés pour soutenir la scolarité d'enfants. Ce sont donc **21 élèves de la LMHS qui seront parrainés par des membres d'AaZ-CH en 2025 ...** et nous remercions chaleureusement tous les parrains et marraines de Suisse !

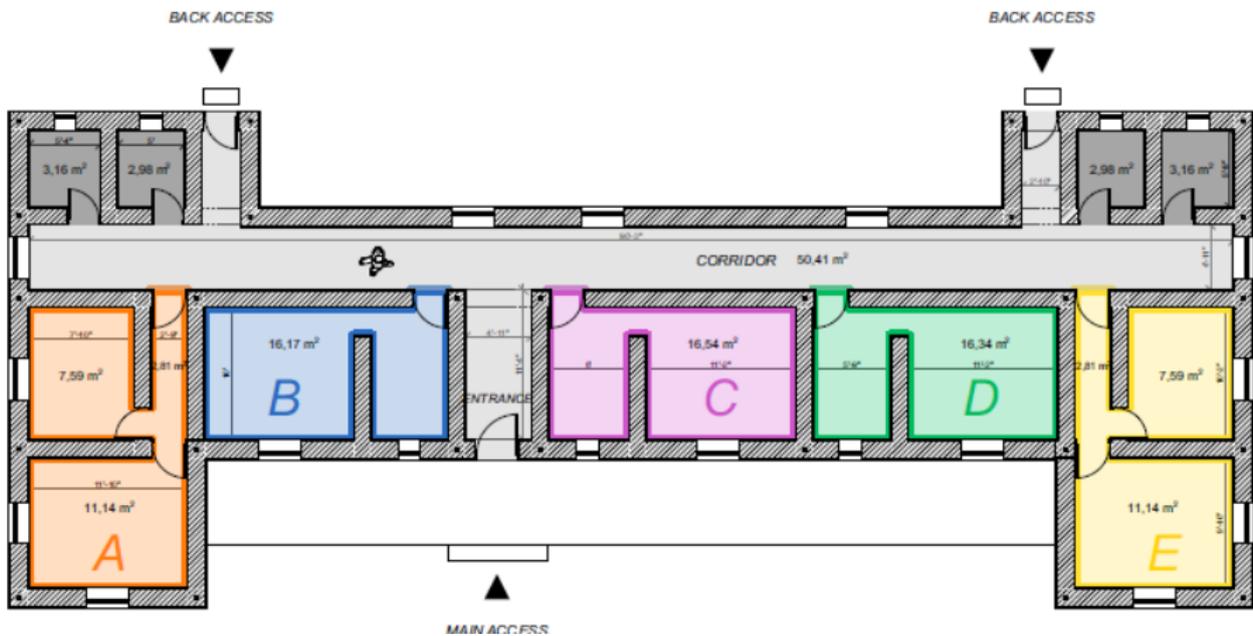
En ce qui concerne l'objectif de notre collecte de dons auprès des fondations et des collectivités publiques, celui-ci a été déterminé afin de couvrir **les frais de fonctionnement (estimés) de l'internat** (voir § 4.3).

Les versements à AaZ France (pour la LMHS) comprennent les parrainages d'enfants (450 CHF par enfant) et les frais de fonctionnement de l'internat. À cela s'ajoute une contribution au Fonds d'excellence (voir § 2.10) ainsi qu'une contribution en tant que participation aux autres projets financés par AaZ (voir ci-après).

Budget 2025			
	Réalisé 2024	Budget 2024	Budget 2025
REVENUS			
Cotisations, soutiens et parrainages (membres)			
Cotisations de membres	CHF 3'080.00	CHF 3'090.00	CHF 3'120.00
Soutiens campus LMHS	CHF 1'650.00	CHF 1'650.00	CHF 1'500.00
Parrainages enfants	CHF 6'600.00	CHF 6'600.00	CHF 7'800.00
Sous-total cotisations, soutiens et parrainages	CHF 11'330.00	CHF 11'340.00	CHF 12'420.00
Dons			
Dons de collectivités publiques	CHF 13'500.00	CHF 14'000.00	CHF 20'000.00
Dons de fondations	CHF 8'000.00	CHF 10'000.00	CHF 8'000.00
Dons de particuliers	CHF 6'524.00	CHF 4'000.00	CHF 5'000.00
Sous-total dons	CHF 28'024.00	CHF 28'000.00	CHF 33'000.00
TOTAL REVENUS	CHF 39'354.00	CHF 39'340.00	CHF 45'420.00
DEPENSES			
Transferts à AaZ France			
Parrainages enfants	CHF 7'756.58	CHF 8'100.00	CHF 9'450.00
Fonctionnement internat	CHF 22'982.46	CHF 24'000.00	CHF 27'000.00
Fonds d'excellence	CHF 957.60	CHF 1'000.00	CHF 1'000.00
Autres contributions	CHF 3'830.41	CHF 4'000.00	CHF 4'000.00
Sous-total Transferts à AaZ France	CHF 35'527.05	CHF 37'100.00	CHF 41'450.00
Frais de fonctionnement			
Hébergement site web	CHF 207.45	CHF 250.00	CHF 250.00
Frais bancaires	CHF 99.45	CHF 100.00	CHF 100.00
Frais de poste (timbres)	CHF 60.00	CHF 150.00	CHF 100.00
Fournitures de bureau	CHF 9.95	CHF 100.00	CHF 50.00
Frais d'impression	CHF 102.00	CHF 400.00	CHF 200.00
Frais divers	CHF -	CHF -	CHF 200.00
Sous-total frais de fonctionnement	CHF 478.85	CHF 1'000.00	CHF 900.00
TOTAL DEPENSES	CHF 36'005.90	CHF 38'100.00	CHF 42'350.00
Résultat de l'exercice	CHF 3'348.10	CHF 1'240.00	CHF 3'070.00

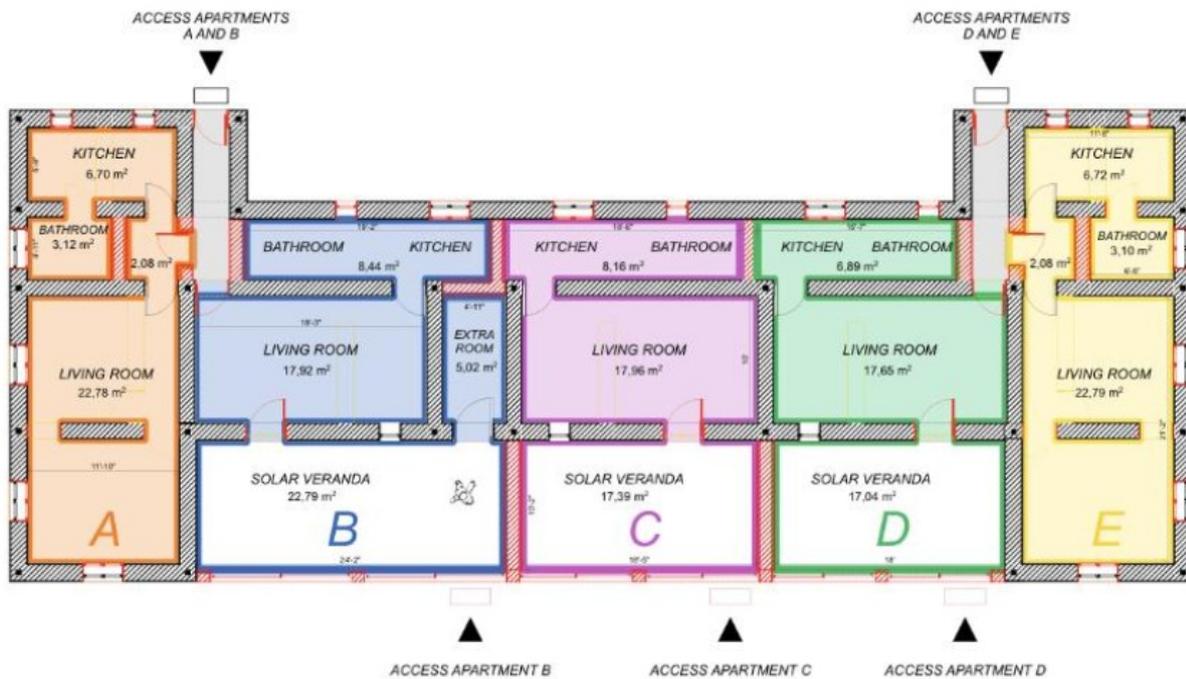
4.5 Rénovation du Lower Staff Quarter

Il s'agit d'un des bâtiments historiques du campus qui permet d'héberger certains professeurs et qui n'a pas bénéficié de travaux de maintenance depuis de nombreuses années.



Lower Staff Quarter : état actuel

En 2024, nous avons profité de la présence des architectes de l'Atelier Tanka (à l'origine du New Building Project en 2011 et de l'internat en 2016) pour leur demander conseil. Après avoir reçu plusieurs variantes de projet de rénovation, voici celui qui a été retenu :



Lower Staff Quarter : projet de rénovation

L'idée générale est d'augmenter la surface des logements par la création d'une cuisine et d'une salle de bain pour chaque logement à la place du couloir inutile. Les 3 logements au centre du bâtiment auraient leur surface de vie augmentée par une véranda qui viendrait fermer les 2 ailes existantes.

Un premier chiffrage des matériaux et des travaux a été réalisé par **Nawang Lotus**, le nouveau Babu recruté l'été dernier. Ancien élève de la LMHS il est arrivé premier du concours pour intégrer le Public Works Department (PWD) du Zanskar. Tout comme son prédécesseur, il va nous offrir son aide bénévolement pour tous les projets de travaux de construction et de rénovation du campus. AAZ France a lancé une recherche de fonds pour le financement de ce projet que nous espérons pouvoir démarrer l'été prochain. AaZ-CH pourra apporter sa contribution si besoin et en fonction des réserves disponibles.

4.6 Équipement de la salle informatique

Après un échange avec la nouvelle enseignante d'informatique, Daskong, diplômée de l'Institut de technologie de Delhi, il devient évident que l'équipement de la salle informatique est totalement obsolète.

À l'avenir, il serait souhaitable de passer par un serveur VDI avec une mise en réseau des postes de travail et le déploiement centralisé des mises à jour. La mise en place d'un proxy serait également nécessaire afin de limiter l'accès Internet aux seuls sites autorisés par l'école. Actuellement il y a 17 machines, il faudrait envisager 20 postes. Tout le matériel devra être acheté en Inde pour éviter des frais de transport et de douane. Un vaste projet que nous souhaitons lancer année.



La salle informatique de la LMHS

4.7 Autres travaux

Comme chaque année, de nombreux autres travaux de maintenance ont été identifiés sur les différents bâtiments du campus. Souvent, il s'agit simplement de redonner un coup de peinture ou de réparer quelques bureaux et chaises en bois. Mais il peut également s'agir de travaux plus conséquents pour rénover ou remettre aux normes des bâtiments anciens.

Pour ces projets plus importants, nous demandons systématiquement un devis le plus détaillé possible afin de pouvoir évaluer le budget nécessaire. Conscients que nos finances ne nous permettent pas de tout faire en même temps, AAZ travaille en collaboration avec le MC pour fixer les priorités et choisir quels travaux seront réalisés cette année.

Pour cette raison, nous ne donnerons pas ici une liste exhaustive des travaux envisagés pour l'été 2025, mais ne manquerons pas d'en rendre compte dans notre prochain rapport annuel.



Pour tous vos dons

Banque Cantonale de Genève

ASS SUISSE POUR L'AIDE AU ZANSKAR

IBAN CH46 0078 8000 0504 2020 8

AaZ-CH est reconnue d'utilité publique. Tous les dons, hors cotisations, sont déductibles (remise d'une attestation fiscale)

Association Suisse pour l'Aide au Zanskar
Route de Cara 30 / CH-1243 Presinge

info@aaz-ch.org / www.aaz-ch.org

Rapport publié en mars 2025 / Crédits photos AaZ France et AaZ Onlus